Saint-Damase
Fière de son histoire

AVIS DE PROMULGATION

AVIS est donné que lors d'une séance extraordinaire tenue le 18 décembre 2023, le conseil municipal a adopté le règlement numéro G300

« RÈGLEMENT NUMÉRO G300 APPLICABLE PAR LA SURETÉ DU QUÉBEC »

Ce règlement entre en vigueur le jour 1er janvier 2024.

Le règlement est disponible pour consultation, sur rendez-vous, au bureau municipal situé au 115, rue Saint-Étienne à Saint-Damase. Il peut également être consulté sur le site internet de la municipalité, sous l'onglet *Gestion municipale / Règlementation*

DONNÉ à Saint-Damase, ce 19e jour du mois de décembre 2023.

Johanne Beauregard, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière

Municipalité de Saint-Damase
Téléphone : 450 797-3341 Télécopieur : 450 797-3543 115, rue Saint-Étienne
Courriel : info@st-damase.qc.ca www.st-damase.qc.ca Saint-Damase, Québec J0H 1J0

Saint-Damase
Fière de son histoire

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC

Je, Johanne Beauregard, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Damase, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public aux deux endroits suivants :

la mairie, située au 115, rue St-Étienne Saint-Damase et sur le site web de la municipalité tel que requis par la loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 19ième jour de décembre 2023.

Johanne Beauregard, DMA
Directrice générale et greffière-trésorière

Municipalité de Saint-Damase
Téléphone : 450 797-3341 Télécopieur : 450 797-3543 115, rue Saint-Étienne
Courriel : info@st-damase.qc.ca www.st-damase.qc.ca Saint-Damase, Québec J0H 1J0